

RAPPORT DE STAGE EFFECTUE A L ONG CJJ

I. Introduction

Nous remercions le responsable de **CJJ** pour nous avoir accepté et réservé un accueil chaleureux dans leur ONG. Nous transmettons aussi nos remerciements en guise de reconnaissance au maître de stage plus les accompagnateurs (qui ont mis tout en œuvre pour la réussite de ce stage) pour leur attitude responsable, assistance et le soutien qu'ils ont apporté tout au long de notre stage.

Que tous les membres de CJJ qui ont (qui nous ont porté secours) contribué d'une manière ou d'une autre à notre stage durant cette période de deux semaines trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

. Nous sommes arrivés au Congo Brazzaville le lundi 13/02/2012 à 13h00 où une délégation m'attendait au Beach et m'a conduit au siège de CJJ. Après contact et entretien avec le maître de stage et le responsable de CJJ, les échanges ont été fructueux et les conditions d'installation sont satisfaisantes.

Nous faisons un agréable devoir de représenter notre ONG et nos gratitude à J.S. qui a organisé ce stage.

a)Contexte :

Le programme UMOJA, est un réseau d'appui ou un partenaire d'appui aux organisations de la société civile qui œuvrent pour l'accès aux droits, la mobilisation et l'intégration des populations à la vie publique. Créé en 2006, réunit les associations reconnues de service juridique populaire d'Afrique centrale, très actives dans la région. Ces dernières manquaient d'appui et éprouvaient des sérieuses difficultés dans la mise en œuvre de leurs actions.

Ce programme visait le **renforcement des capacités, le savoir-faire et des actions** des associations parties au programme, à travers les rencontres d'échange d'expériences et d'auto-formation.

Ainsi furent organisées les rencontres suivantes :

- En 2007, le premier atelier de formation par l'échange d'expériences sur « la résolution populaire des conflits », a eu lieu à Brazzaville,
- En 2008, le deuxième atelier sur « le renforcement des associations de service juridique populaire pour leur participation aux politiques publiques », s'est tenu à Douala,
- En 2009, la troisième rencontre sur « la résolution alternative des conflits pour la formation des formateurs des paras juristes », est suivie à Kinshasa,
- En 2010, suivi d'un atelier sur « la participation des PVD à la vie publique », à Bujumbura,

- En 2011, le cinquième atelier sur « la mobilisation des populations pour la prise en considération de leurs droits dans les politiques foncières », a eu lieu à Kigali.

Ces échanges ont pour but le **renforcement des compétences et savoir-faire** des acteurs locaux/ associations. Et cela se traduit dans la pratique par les **actions** qu'elles mènent auprès de la population. Lesquelles ? Celles, d'utiliser le **droit** comme un outil au service de notre propre développement.

b) Justification

Conformément à son programme, UMOJA a prévu qu'après chaque atelier : La réalisation des stages en termes d'action et de méthodologie, qui s'en mêle théorie à la pratique, c'est à dire la passation des stages pratiques de deux semaines en rapport avec les thématiques abordées lors de chaque atelier et cela pour chaque Association membre. Ces stages seront effectués auprès d'une autre association dans le but de concilier la théorie apprise et la pratique de terrain (Cela en tenant compte des difficultés rencontrées et des pratiques de terrain). Ce stage entre associations, nous a permis de partager nos expériences de terrain et de soutenir la théorie à la pratique et donner davantage l'efficacité à nos actions.

C'est dans cet ordre d'idées que nous venons d'effectuer notre stage auprès de l'ONG CJJ. Il va permettre à notre association locale de base d'appliquer les enseignements tirés des ateliers en confrontant ses expériences et renforcer ses propres capacités (de toute son équipe).

Le stagiaire est formé sur les thématiques abordées lors des ateliers et a pu s'approprier des outils pédagogiques et méthodologies.

c) Objectifs du stage

1. Objectif Global :

Le renforcement des capacités des acteurs locaux à travers un stage pratique afin qu'ils puissent donner davantage d'efficacité à leurs actions

2. Objectifs spécifiques :

- acquérir et élaborer de nouvelles méthodes d'intervention et des nouveaux outils méthodologiques (pédagogiques en matière d'intervention) qui nous facilitera la tâche et nous Permettront de les utiliser lors de nos différentes activités de terrain ;

-La rédaction d'un rapport de stage (produire un rapport de stage) avec les nouvelles méthodes et nouveaux outils de travail de façon détaillée, et permettre une restitution claire et précise du stage aux membres de ma structure. Ce rapport servira de base de travail dans la mise en place d'un projet de terrain.

-Permettre à notre Association de mettre en pratique les enseignements tirés du stage (des précédents ateliers d'auto formation et d'échanges d'expériences), organisés par le programme Umoja.

d) Résultat (s) attendu (s) :

Le stage doit lier la théorie à la pratique :

- Faire la restitution des enseignements acquis de stage à mon retour en faveur de l'ensemble de ma structure structure mandantante de manière participative: (formation des membres, expo -interrogative, participative ou active, applicative)
- Mettre à la disposition de ma structure de nouvelles méthodes d'intervention et les nouveaux outils de travail élaborés avec le maître de stage,
- S'appropriier (l'équipe) des nouveaux outils de travail et nouvelles méthodes d'intervention et participe à la mise en œuvre d'un futur projet de terrain visant à appliquer les enseignements tirés de stage (c'est-à-dire le stagiaire avec le concours de toute l'équipe de la structure), Le partage et la diffusion des expériences acquises pour améliorer ses prestations sur terrain.
- Appuyer l'acteur local à planifier dans le temps et l'espace des activités claires à réaliser en rapport avec le budget affecté, et à élargir ses futurs programmes »,

I.1. Rappel du cadre du stage

Dans le cadre de son programme d'appui aux organisations locales de la société civile, le réseau umoja prévoit la passation de stage pratique dans le souci de joindre l'utile à l'agréable. Plus une société se développe, plus les règles de vie se diversifient surtout dans le domaine de la société civile.

2. Présentation de l'association mandatant un stagiaire et du stagiaire :

a) De l'association.

L'ONG/ Femmes Chrétiennes pour la démocratie et le Développement, est une asbl féminine créée pour la défense et la promotion des droits humains en générale et ceux de la femme en particulier, faciliter la participation de la femme dans le processus de la démocratie et de développement, lutter contre les sous développements et de l'inaccessibilité de la population au droit,

Elle a vu le jour le 06/09/1991 à Kinshasa, capitale de la R.D.C, conformément à la législation congolaise régissant les asbl et les établissements d'utilités publics. Agréée par l'arrêté Ministériel no 670/CAB/MIN/J/2004. Elle est enregistrée au Ministère de la Justice et de Garde des Sceaux sous la personnalité juridique F 92/6619.

Elle est installée dans les quartiers populaires urbano ruraux, (périphériques) de la ville de Kinshasa et dans les milieux ruraux en faveur des personnes plus défavorisées

Cette naissance se justifie sur base d'un certain nombre de problèmes sociaux liés à la population notamment :

- la discrimination, l'exclusion et la marginalisation des personnes victimes de discrimination, par la communauté,

-l'ignorance et l'incapacité de défendre leurs droits spécifiques.

Son combat se dirige contre toutes formes de discrimination à l'égard des PVD afin de les amener à l'intégration politique, économique, sociale, culturel etc., la lutte pour la reconnaissance de la position (statut) juridique des PVD, à la base en vue d'un développement durable.

1) Domaines d'intervention ou thématiques

Fcdd intervient dans les domaines suivants :

-Droits humains en général et ceux de la femme en particulier (violences faites à la femme, entrepreneuriat féminin, lutte contre le VIH/SIDA),

- Culture démocratique (éducation de masse sur la démocratie), -éducation civique et gouvernance participative, -développement communautaire rural, -promotion du genre et équité (constitution de lobbying pour juguler les injustices et améliorer ses conditions de vie) etc.

2) les objectifs

Que faire pour éveiller les consciences de la base face aux problèmes sociaux ? Comment démystifier le Droit ? Que faire pour que la population le maîtrise et s'en approprie ? Que faire devant les insuffisances du gouvernant ?

L'ONG féminine de défense des droits de l'homme et de développement, s'est assigné les objectifs ci-après :

-Eveiller la conscience des populations à se prendre en charge et les amener à influencer sur les politiques publiques dans la prise en compte de ses aspirations (préoccupations),

-Assurer l'information et l'éducation en Droit (œuvrer pour la paix, la non-violence et la justice),

-contribuer à l'avènement de la gouvernance participative,

- Faciliter l'accès des populations aux services judiciaires compétents et leur porter assistance,

-Aider la femme à mieux connaître ses droits et à les défendre afin d'améliorer ses capacités, par des petites activités productrices ou de rendre la femme capable de se prendre en charge pour le bien être de la communauté,

-Aider les pvd à participer au processus de la démocratisation du pays et le renforcement de leur position juridique pour un développement durable,

-Accompagner le couple mère enfant.

3) des stratégies d'intervention

Les principales activités de Fcdd sont :

Modules de formation,-l'information,-l'animation,-sensibilisation, -vulgarisation,-l'accompagnement juridique et judiciaires à travers les cliniques juridiques,-l'assistance juridique, la publication,-l'accompagnement des initiatives locales de développements,-mener des actions de plaidoyer et lobbying, -création des services techniques et l'implantation des structures juridiques permanentes à la base afin de rapprocher la population des services juridiques tels que:

-CAJ : les centres d'aide juridique,-NAPO : les noyaux d'action pour la participation populaire,-les paras juristes,-CLD : les comités locaux de développement,-ALC : les assemblées locales de citoyenneté,-OB : les organisations de base,-CNP : les agents de changements de la campagne Nous Pouvons,-Les RC : relais communautaires,-une cellule Genre et équité,-SDCP : un service de développement communautaire et de la promotion de la femme (les associations féminines à la base : les femmes des églises traditionnelles et de réveil sont les potentiels participants au programme de l'entreprenariat féminin,-Les APA : les autorités politico administratives des entités décentralisées(ETD)

4) Des structures organiques

Fcdd comprend quatre organes que sont :

-L'assemblée générale, -le conseil d'administration, -la commission de contrôle,- le comité exécutif.

Le fonctionnement de chaque organe de Fcdd se trouve consigner dans ses statuts et règlement d'ordre intérieur, les taches de chaque membre y sont clairement décrit. Quant aux conditions d'entrée : il faut être d'une bonne moralité et s'engager à respecter les statuts et le ROI.

5) Le comité exécutif est composé de :

- 1directrice exécutive, - 1chargé de programme, - 1chargé d'administration et finance, - 1comptable, - 1secrétaire permanent, – 1chargé de logistique et relation public et – 1chargé de publication.

6) Des réalisations

Sur la formation et leadership féminin :

-plus de 600 observateurs électoraux formés (80% des femmes),-plus de 2 500 activistes de droits de l'homme formés (80% des femmes),-plus de 150 formateurs en éducation civique formés (80 % des femmes),-250 paras justices formés,-22 relais communautaires formés.

Sur l'information et la sensibilisation conscientisant :

-campagne de sensibilisation, conférences-débats, communiqués de presse,-public address à travers 15 marchés urbains et périphériques de Kinshasa,-Vulgarisation des instruments juridiques nationaux et internationaux,-20.000 personnes touchées directement, soit 100.000 par effet multiplicateurs.

Sur la publication – diffusion

- Droits et promotion de la femme, Kinshasa, ED. EPIPHANIE 1996
- Approche GENRE pour un partenariat homme femme, Kinshasa, Ed. Epiphanie 1998
- Questions et réponse sur la démocratie, le droit de l'homme, Kinshasa Ed. Epiphanie 2000
- Violences contre la femme, Kinshasa, Ed. Paulines, 2001.
- Statut du para juriste, modules de formation du para juriste.
- Droits de la femme mariée dans le code de la famille, Kinshasa, Ed. Mbemba – presse 2001
- Droit et promotion de la femme, Kinshasa, Ed. Epiphanie 2006
- Des dépliants en langues nationales sur différents domaines de droit

Sur l'appui et le suivi des initiatives locales et développement

- Soutien moral, matériel et financier aux groupements de base en milieux périurbains de Kinshasa (+100 groupements) et en provinces (Bandundu, Bas Congo et Kasai Oriental).
- Installation de deux fours à pain dans les cellules de base de Ngaba (actuellement à Limete) et de Lingwala.
- Maraîchage aux bénéficiaires de des femmes de la cellule de Lemba Nord.

Sur l'aide humanitaire

- Assistance humanitaire aux refoulés de la province de Katanga installés à Mbuji Mayi et aux déplacés de la guerre de l'Est du Congo (Kivu) à Kinshasa ;
- Participation à l'opération d'aide d'urgence aux sinistrés de la guerre à Kinshasa à travers les communes les plus touchées ;
- Distribution de l'aide alimentaire aux veuves de Kisenso et filles de la rue de Matete.

7) Perspectives d'avenir de FCDD

- Bénéficiaire d'un appui structurel afin de mieux asseoir ses activités
- Se professionnaliser sur la prise en charge holistique des victimes des violences sexuelles
- Créer un centre de formation en Genre pour l'émergence du Leadership féminin
- Créer une coopérative de développement et de crédit pour les femmes (COODEF).
- Poursuite du projet SADIF (service d'appui de défense des intérêts de la femme) par la formation des paras juristes et l'ouverture des Centres d'Aide Juridique.
- Relance du projet d'alphabétisation fonctionnelle conscientisant des Femmes
- Mise sur pied d'un projet multisectoriel dénommé Coopérative de Développement et de Crédit pour les Femmes, en sigle COODEC
- Implantation d'un Centre Genre et Leadership.

8) CONCLUSION

ONG de service juridique populaire, FCDD offre ses formations sur des nombreux modules avec une équipe chevronnée des formateurs.

Elle est l'une des premières associations féminines de défense des droits spécifiques (PVD) de la femme et de l'intégration de la perspective Genre dans ses structures organiques et ses programmes d'action.

(N .B: présentation du stagiaire, voire No I.i)

b) Contacts (stagiaire et responsable de la structure)

-L'organisation mandant le stagiaire doit lui fournir le matériel technique nécessaire à la réalisation du stage,

-La structure s'engage à mettre en œuvre un projet de terrain visant à appliquer les enseignements tirés de stage,

-Le stagiaire s'engage à mettre à la disposition de sa structure les nouveaux outils de travail élaborés avec la structure accueillante dans un rapport de stage (restitution et formation),

-Elaborer un rapport de stage, dans lequel se trouve l'élaboration de nouveaux outils de travail et de nouvelles méthodologies d'intervention bien détaillés.

c) Objectif Global :

« Disséminer les enseignements : le stagiaire s'engage à effectuer une restitution claire et précise du stage. *Des enseignements acquis à son retour à l'ensemble de sa structure.* »,

d) Objectifs Spécifiques :

-Stagiaire doit respecter les directives et la philosophie de la structure

-Il doit disposer d'un savoir, d'un savoir faire, d'un savoir être(avoir une capacité d'analyse, recherche des informations etc.

-Stagiaire doit mettre en œuvre un projet de terrain clair et réaliste, qui vise à appliquer les enseignements tirés de stage,

-l'organisation de la séance de restitution des apprentissages de stage, doit préciser le type de restitution, les méthodes et déterminer la durée et la date,

« Mettre à la disposition de sa structure de nouveaux outils et nouvelles méthodes de travail élaborés avec la structure accueillante dans le rapport de stage. Celui-ci servira comme base pour la mise en place du guide de para juristes ».

e) Thèmes de travail :

-L'accès à l'égalité des chances pour les PVD, (intégration à la vie publique des PVD, la formation des P.J. et les problématiques liées au foncier).

-la mobilisation de la population pour l'intégration à la vie publique et la promotion des PVD.,

-Renforcement de partenariat entre le trois acteurs (associations, pouvoirs publics et PVD)

a)Méthodes d'action :

Méthodes : - Formation et information en insistant sur la trilogie, - participative active ou applicative, -de démonstration, -interrogative et de découverte, - méthode de restitution, - expositive formative etc. Mise en place des structures locales de sensibilisation et d'encadrement de la population

f) Actions en cours :

-Projet IFES : « sensibilisation des PVD sur les élections 2011-2012,

-Projet Diakonia : « Appui à la participation de la femme à la Démocratie et la gouvernance participative locale »,

-Projet Diakonia : « Appui à l'organisation des journées juridiques portes ouvertes et les chambres d'audiences foraines dans les communes urbano rurales de Maluku et Nsele à Kinshasa »,

-Futur projet de terrain du programme UMOJA : « (conçu mais non encore réalisé) sur l'intégration des PVD dans la gestion de la chose publique »

j) Appartenance à des réseaux : des fédérations, collectifs, réseaux, etc.

DU PARTENARIAT

1) Au niveau national :

-Partenaires institutionnels :

-Ministère de la justice et garde des sceaux,-Ministère des affaires sociales et humanitaires,- Ministère de Genre et Famille,-Ministère de plan,-Ministère de développement rural,- Ministère de l'Education National,-Ministère des PME,-Banque centrale du Congo,-Assemblée Nationale,-Assemblée provinciale,-Gouvernement provincial,- et les Communes.

FCDD Collabore avec les ONG, Réseaux, collectifs et/ou plates formes d'éducation civique et des Droits de l'Homme et prend une part active dans les activités de la société civile. FCDD est membre du :

CRONGD/Kinshasa, NONG, RAF, RIFIDEC: regroupement des institutions du système de financement décentralisé du Congo, RECIC, CONAFED, RENADHOC, GADERES, Cause Commune, REPRODHO.

2) Au niveau International

FCDD est membre de :

CIVITAS, AFARD, RASPAP, WILDQF, SADC/ONG, OMCI, IHRIP, UMOJA, Support Electoral, Projet RENFORT.

Et travaille en partenariat avec l'ONU et un grand nombre d'organisations internationales étrangères des Droits de l'Homme.

-Réseaux initiés et cofondés

FCDD a initié le Réseaux Action Femme (RAF) intervenant sur les violences faites aux femmes (1994) et est co-fondatrice des Réseaux tels que :

- GEDERES sur la démobilisation des enfants soldats (1998),-Cause Commune sur le Leadership de la femme (1997),-RECIC sur l'Education Civique et Electorale (1996),-CONAFED sur la promotion de l'Approche Genre.

3) Au niveau de la coopération

FCDD travaille en partenariat avec plusieurs Coopérations et Ambassades accréditées en République Démocratique du Congo. Depuis sa création, FCDD a reçu l'appui de :

- La coopération allemande sur le projet Femme et Démocratie,-L'USAID Femme et Démocratie,-La Coopération Canadienne, Education à la citoyenneté, violences faites à la femme, Droits spécifiques de la femme,-De COSI sur l'Implantation des Cliniques Juridiques,-De NED Public Address sur les droits spécifiques de la femme,-de Gender MONUC Femmes et Election et Résolution 1325.

A ce jour, son principal partenaire demeure l'ONG suédoise DIAKONIA dans le Projet - Mobilisation des populations contre leurs droits bafoués/violés ».

FCDD a travaillé durant 15 mois avec le FNUAP dans le Projet « Prévention et prise en charge des violences sexuelles ». Il s'agit de l'assistance juridique et de l'accompagnement judiciaire et psychosocial des victimes des violences sexuelles.

2.b) Présentation du stagiaire : Responsabilité au sein de l'association, Nom et Prénoms, Formation de base : Présentation du stagiaire :

1. CURRICULUM VITAE :

I. IDENTITE :

NOM : MBWE

POST NOM : MIAKA

PRENOM : Damien

Lieu et date de naissance : KOLOKOSO, le 02/01/1974

Sexe : masculin

Nationalité : congolaise

Etat civil : marié

Adresse : Camp pinzi n° R/76-77/F, Q. Yolo-Sud,

C/. Kalamu /Kinshasa

Téléphone (00243) 812196123, (00243)898949769,
(00243) 9982232128

E-mail : damien.mbwe746@gmail.com

2. ETUDES FAITES

2000 : études universitaires à l'Université de Kinshasa (licencié en droit)

1989 : études secondaires : diplômé d'état (D6)

1982 : études primaires : certificat primaire

1. FORMATION SPECIALISEE ET AUTRES CONNAISSANCES

-Techniques de communication, de sensibilisation, d'animation et de vulgarisation de Droits à la base,

-Formation des accompagnateurs communautaires en technique de sensibilisation de lutte contre la corruption

-Participant à l'atelier international de Kigali/Rwanda sur « la mobilisation des populations pour la prise en considération de leurs Droits dans les politiques foncières » organisé par Juristes Solidarité,

- Formation sur la bonne gouvernance et la participation citoyenne,

-Formation sur l'approche Genre et Masculine,

-Formation sur le renforcement des capacités techniques des organisations de la société civile en RDC,

-Formation des formateurs des Para juristes,

-Formation des observateurs électoraux,

-Formation sur la conception, l'élaboration suivie et l'évaluation des projets de développement,

-Formation des Agents relais communautaires sur les violences sexuelles,

-Techniques sur les outils et méthodologies de sensibilisation,

-Formation des formateurs en plaidoyer,

Informatique : - Word, Excel.

4. STAGES PROFESSIONNELS ET DE PERFECTIONNEMENT

- Ministère des Affaires Etrangères de la R.D.C : **1995 – 1996**,
- Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Matete : 1999 – 2000,
- ONG/Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement (FCDD) : 2008,
- Stage de renforcement des capacités de la société civile à l'ONG CJJ/Brazzaville : 2012

5. SEMINAIRES

- Atelier sur l'éducation à la vie/BCC-VIH SIDA à Kinshasa/Gombe,
- Atelier de formation sur la campagne d'éducation civique et électorale/Kinshasa,
- Atelier international du Rwanda sur « la mobilisation... »,
- Atelier d'information sur « la Démographie mondiale »,
- Colloque sur « le mode d'intervention des OSC en matières d'action juridique collective,
- Atelier sur « le manuel de procédure,
- Colloque sur « la planification de politique GENRE.

6. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Conseiller juridique aux établissements A.S et SOFRAG,
- Chargé de la gestion de contentieux, litiges et contrats au sein des mêmes établissements,
- Gestion des ressources humaines au programme national de l'élevage familial,
- Avocat à Kinshasa /RDC auprès du Barreau de Bas Congo/Matadi,
- Défenseur des Droits Humains (avocat pro deo),
- Animateur des comités locaux de lutte contre les violences faites aux femmes,
- Etudes sur l'indentification des mutuelles communautaires des femmes,
- Appui à la mise en place des relais communautaires,
- Etudes sur le projet d'appui au développement local d'investissement dans une plantation des noix palmistes dans le secteur de Kolokoso (projet en étude et à la recherche des partenaires),**

7. Responsabilités actuelles au sein de l'association.

- Animateur principal **au centre d'aide juridique** de Ngaba,
- Animateur communautaire de Droit à la base,
- Formateur des paras juristes, Participant au programme UMOJA
- Chef d'antenne et accompagnateur des Agents Relais Communautaires (NAPO+OB) sur les PVD, les victimes des violences sexuelles et la lutte contre la corruption dans la commune de la Nsele,
- Chargé de suivi des travaux de restitution des ateliers,
- Membre de la cellule chargé de suivi et exécution des jugements des victimes des violences sexuelles.

8. VIE ASSOCIATIVE

- Membre de l'ONG FCDD,
- Formateur des modules sur l'Approche **GENRE**,
- Observateur National sur les Election,
- Formateur des relais communautaires sur la prise en charge des victimes des violences sexuelles,
- Superviseur de la campagne de sensibilisation sur la gouvernance participative,
- Formateur sur la Démocratie et le Développement des Droits Humains,
- Formateur des Autorités Politico – Administratives sur la cohabitation du Droit coutumier et Droit moderne,
- Formateur des Para juristes,
- Accompagnateur communautaire des Para juristes en technique de sensibilisation et lutte contre la corruption,
- Mise en place des plates – formes des organisations paysannes des populations cibles des communes de Masuku et Nesle,
- Participant à la rédaction des divers rapports périodiques réalisés par la cellule d'appui judiciaires,
- Accompagnement juridique et judiciaires des victimes de violation de Droit et de violences sexuelles.

9. PUBLICATIONS

- Réflexion sur les conflits armés en Afrique centrale,

- S'approprier la démocratie adaptée, participative et Eradiquer la pauvreté en RDC,
- Auteur de plusieurs Articles de presse et l'organisation des émissions radio télévisées sur les PVD,
- Auteur de plusieurs modules de formation des paras juristes (O.C.J., Les Notions des Procédures Pénale et Civile, Les Notions de Droit Foncier, Les Infractions courantes en RDC, Règlement pacifique des conflits, Mariage civil et Droits successoraux, la fiscalité participative...

10. Langues parlées :

- Français,-Anglais (élémentaire),-Lingala,-Kikongo.

Je certifie sur mon honneur que les renseignements ainsi fournis sont exacts et sincères.

I.3. 1. Présentation de l'association d'accueil :

a) Historique et Création.

Comptoir Juridique Junior/CJJ fut créé en **200**, régie par la loi de 1901 et enregistré au Ministère de l'intérieur sous le no 253/MISAT/DOR/SAG du 28juillet 2001.résultat de la concertation d'un groupe de jeunes réfléchissant sur leur Avenir et face aux problèmes sociaux (accès difficile a la population au Droit et à la Justice).Il est un appui aux associations de terrain qui contribuent à la promotion des Droits de l'homme..

- En 2001-2002, tenue de l'Assemblée Générale, de la première grande action : colloque marquant le centenaire de la loi de 1901, sur les associations et il développe une justice de proximité avec la création des Cliniques Juridiques à Brazzaville et Pointe-Noire (fréquentation moyenne par jour 50personnes). Ces actions ont été réalisées grâce au partenaire d'appui PNUD et institutionnel Ministère de la Justice et des Droits Humains. Exécutées en partenariat avec notre partenaire opérationnel : Forum des Jeunes Entreprises du Congo/FJEC (projet d'accès de la population au droit et à la justice, de promotion des droits humains),

EN 2003, tenue de la 2^{ème} Assemblée Générale leurs statuts juridiques et sa participation au Forum, organisé en France par le réseau « Juristes Solidarités » en collaboration avec les Associations Rassadj et Eclore sur « le Droit, une valeur d'échanges Nord-Sud »

Le travail de CJJ consiste à organiser :-les campagnes d'information et de sensibilisation, -de renforcer les capacités et l'efficacité de la société civile, -contribue à l'émergence des pratiques alternatives de résolution populaire des conflits, -développer des programmes d'insertion professionnelle des jeunes défavorisés par la promotion de Droit, -contribuer à la recherche-action.

b) Les objectifs :

- Créer un centre de ressource juridique des associations et ONG œuvrant dans le domaine des droits humains et de la démocratie,

- Créer et Soutenir des cercles de réflexions de la recherche-action en matière d'accès de la population au droit et à la justice, et de promotion des droits de l'homme (enquêtes, publications, sonores et visuels...)
- Créer un centre de documentation au service des citoyens, répondant à leurs besoins et branché sur les sources internationales avec les moyens modernes de communication,
- Mettre à la disposition de la population des services de justice alternative appropriée,
- Publier une revue de jurisprudence ouverte aux débats, à la recherche, des professionnels de droit, des étudiants, OPJ, police judiciaire, chercheurs et des praticiens de la justice alternative.

c) Structures Statutaires :

- Assemblée Générale, -Conseil d'Administration, -Secrétariat Permanent.

d) Axes d'activités :

-Promotion des Droits de l'homme : création des centres des ressources juridiques en vue de favoriser l'accès des populations au droit,

-organisation des campagnes d'information et de sensibilisation (séminaires, colloques...),

-développement des programmes d'éducation non formelle à la citoyenneté et à la démocratie,

-Promotion de la justice alternative : contribution à l'émergence des pratiques populaires alternatives modernes de résolution des conflits (assistance juridique, appui juridique, médiation...),

-Renforcer les capacités et l'efficacité de la société civile : création d'un centre de capacitation des associations (accompagnement de terrain, Forum, colloques, séminaires...),

-Appui à l'insertion professionnelle des jeunes : développement des nouveaux programmes d'insertion professionnelle des jeunes au Congo (para juristes, chroniqueurs judiciaires, comités juridiques...),

-contribution à la recherche-action en matière de droit et de justice : développement des programmes de recherches d'études et réalisation des enquêtes sur le droit et la justice,

-création d'un centre de recherche sur la résolution non violente des conflits et des pratiques alternatives de droit,

-publication des manuels, fascicules, modules, bandes dessinées, prospectus, flyers en matière de droit.

e) Réalisations ou Actions menées : 2002-2005,

-**188** sessions de sensibilisation organisées (vulgarisation des Droits des femmes en milieu rural : Odziba et ses environs). **Résultat** : **200000** personnes touchées,

-**112** sessions de formation organisées (formation informelle sur la paix, le Droit, et la démocratie en milieu scolaire ; séminaires ; ateliers...) sur le Droit, le VIH/sida, et les compétences psycho socio juridiques. **Résultat : 850** personnes touchées,

-**3674** dossiers d'assistance socio juridique gratuite pris en charge et traités dont **122** femmes et enfants v.v.s. ont accédé à la justice et **100 femmes commerçantes victimes de pratiques frauduleuses taxations ont bénéficié de divers appuis juridiques,**

-**102 réfugiés** dont 64 libériens, 10 congolais de la RDC, 20 rwandais, 5 soudanais et 3 ivoiriens.

-**11** lieux de permanence ouverte dans les quartiers périphériques de Brazza et de Pointe Noire pour être proche des populations pauvres,

-**180** dossiers de médiation pris en charge, dont **102** sanctionnés par des accords de médiation,

-**Campagne** de sensibilisation sur le Droit et le VIH/sida auprès des transporteurs de la ville de Pointe Noire.

I.3)2.)Contacts (maître de stage et responsable de la structure) :

a) Objectif Global :

Voir l'organisation interne pour accueillir le stagiaire et possibilité de collaboration maître de stage, responsable de la structure et le stagiaire.

b) Objectifs Spécifiques :

- Proposer un calendrier précis du travail,

-Orienter le stagiaire sur les modifications à apporter,

-Trouver un hébergement au stagiaire et de lui réserver avant son arrivée

--S'assurer de la faisabilité du stage

-Encadrer le stagiaire et lui attribuer un maître de stage chargé de l'accompagner tout au long de ses activités et la rédaction du rapport et l'élaboration, des outils méthodologiques,

-choisir les autres accompagnateurs, leur disponibilité nécessaire pour encadrer le stagiaire et les méthodes de travail,

c) Thèmes de travail :

-L'accès à l'égalité des chances pour les PVD,(intégration à la vie publique des PVD, la formation des P.J. et les problématiques liées au foncier).

- la mobilisation de la population pour l'intégration à la vie publique et la promotion des PVD.,

-Renforcement de partenariat entre le trois acteurs (associations, pouvoirs publics et les PVD).

d) Méthodes d'action :

La recherche documentaire, descente sur terrain et entretien, -partage d'expériences à travers les réunions,-La méthode participative ou active, -la méthode formative,-la méthode interrogative ou de découverte, -la méthode démonstrative ou affirmative

e) Principaux Partenaires d'appui :

PNUD, PMR-UE, MEDECINS SANS FRONTIERES, Banque Mondiale, UNICEF, UE, PAED, PCPA, JURISTES SOLIDARITES, Ambassade des USA au Congo, ACBF, Ambassade de la France au Congo, UNHCR,

f) Principaux Partenaires opérationnels :

-les cliniques juridiques, -Forum des jeunes des entreprises du Congo,-Viluka, Handicap Afrique, Médecins d'Afrique, le comité paroissial, écoles, le comité des quartiers périphériques, les mutuels des marchés,

I.4. Présentation de la méthodologie de travail :

1. Quelle méthodologie a été mise en place avec le maître de stage ?

Les méthodes mises en place sont: -la recherche documentaire, descente sur terrain et entretien, -partage d'expériences à travers les réunions,-La méthode participative ou active, -la méthode interrogative ou de découverte, -la méthode démonstrative ou affirmative

2. Combien de personnes vous ont encadré ?

Une seule personne : mr. Lillian Laurin Barros,

3. Comment avez-vous rédigé le rapport de stage ?

R) Après les séances de synthèse des activités avec le maître de stage, je m'attelais à faire un travail personnel d'analyse et de rédaction.

4. qui vous a appuyé ?

Lilian Laurin Barros, Bitseke Ondjoli Patrick Landry, Mayiza Miyamona Grevy, Emvoulou Blandine Judith, Mvoukani Gaddi Inès

II. Déroulement des activités :

Compte tenu de l'importance de stage et d'activités à réaliser, pour plus d'efficacité, le calendrier (emploi du temps flexible) de stage a été modifié. Mais L'attention est portée sur le renforcement des méthodes de travail. Ressortir le coté conception, acquisition et apprentissage d'outils méthodologiques, de nouvelles techniques de travail.

Les problèmes posés par les pvd, les techniques utilisées pour y répondre, les compétences développées, les outils et les moyens de mobilisation des pvd.

La politique existante pour protéger les pvd, le travail effectué par les pouvoirs publics, les avancés et les difficultés rencontrées, la collaboration entre les pouvoirs publics et les OSC ?
Le rapport produit ou la documentation produite.

Les partenaires se rallient au gouvernement et à la société civile dans le domaine de la lutte contre les personnes victimes de discrimination.

II.1. Calendrier de travail :

Le calendrier de travail a été modifié voire annexe.

II. 2.a) Activités réalisées :

a) Arrivée à Brazzaville :

-Lundi 13/02/2012 : arrivée à Brazzaville, accueil, réception, accompagnement et Installation (voire calendrier modifié).

-Mardi 14/2012 : réunion de prise de contact, échanges et discussions avec l'équipe de CJJ (voire calendrier modifié). Mais l'accent est mis sur le point II, sous points 1 et 2 de la trame du rapport de stage fournie par J.S. Voir les nouvelles méthodes d'interventions et les nouveaux outils de travail élaborés avec la structure accueillante.

-Mercredi 15/20/2012 : élaboration du support de stage (analyse du trame du rapport de J.S.), modification du calendrier de travail prévu voire annexe, travail personnel d'analyse.

b) les structures rencontrées :

Quatre (4) osc ont été rencontrées.

-Jeudi 16/20/2012 :

1. Azur Développement : Adresse : 1383 rue Madzia Plateau de 15 ans, BZV. République du Congo. B.P. : 14333. Sylvie Niombo, D.E. ; But : renforcement des capacités pour les osc au Congo notamment dans l'usage des NTIC. Date d'enregistrement : le 25/03/2003, Récépissé : 125/03/MATD/DGAT/DOR/SAG. Axes d'action : -engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et filles, la lutte contre les VIH/sida, NTIC au profit de la femme. Objectifs : -promouvoir l'autonomie des femmes et le développement durable,-apporter assistance multiforme aux malades et aux personnes vulnérables.

2. Femmes Solidaires, Date de création : 10/07/2008. No d'enregistrement: 204/08/MATD/DGAT/DOR/SAG. Siège: 06, rue Delamart Moukondo BLV. Responsable : Mme Mpassi née Nkounkou Véronique Claire. Domaine d'intervention : Encadrement des Femmes, Filles mères affectées et infectées ainsi que les enfants orphelins et vulnérables.

3. UNHACO, Union nationale de Handicapées du Congo. Siège : enceinte de l'inspection Générale de l'Administration du Territoire/centre ville BZV République du Congo. Président : Goma Jean de Dieu. Date d'enregistrement : 02/09/1992.No d'enregistrement : 120/92.Statuts : Réseau des associations des personnes Handicapées. Domaine d'intervention :-La recherche de

mieux être et de mieux faire des personnes Handicapées dans le respect de leur dignité et leur droit.

4. RENAPAC, Réseau Nationale des Populations Autochtones du Congo. Ce réseau regroupe les populations autochtones et non autochtones pour la promotion et la défense de leurs droits en République du Congo. Un seul instrument juridique sur le plan interne : la loi No 5-2011 du 25/02/2011, portant promotion et protection des droits des populations autochtones en république du Congo.

5. AFJC, Adresse : maison de la femme dans l'enceinte du ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement/centre ville BZV République du Congo. E mail : afjcongo@yahoo.fr. Responsable : Mme Jocelyne Milandou, président national. Membre du programme UMJA.

c) Rencontre avec trois (3) pouvoirs publics :

-Vendredi 17/02/2012:

1. Ministère de la justice et des Droits Humains à travers la direction droits Humain, représenté par son directeur Mr. Valentin Mavounfou.

2. Ministère des Affaires Sociales, représenté par M. TSIBA Patrick, responsable juridique.

Samedi 18/02/2012 : Rencontre de mise au point de la première semaine avec l'équipe de CJJ.

-Lundi 20/02/2012 : -Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, représenté par Mme la directrice Botaka .Documentation de la maison de la femme et revue documentaire. Un seul instrument juridique sur le plan interne : la loi No 030-2011 du 03/06/2011, portant lutte contre le VIH/sida et la protection des personnes vivant avec le VIH.

d) Rencontre avec deux (2) partenaires au développement :

-Mardi 21/02/2021 :

-FNUAP, le représentant de cet organisme au Congo était en vacances. Nous n'avons pas eu le temps de le rencontrer.

-Unicef, l'attaché de l'UNICEF au Congo est en voyage de mission de service à l'intérieur du pays. Nous ne l'avons pas rencontré.

-Mercredi 22/20/2012 : Mise au point de la deuxième semaine, récapitulation et la synthèse de tout le stage.

-Jeudi 23/02/2012 : Présentation du rapport narratif, réactions, conseils et Suggestions du maître de stage.

-Vendredi 24/02/2012 : Rédaction du rapport final du stage

-Samedi 25/02/2012 : présentation du rapport final du stage produit.

-Dimanche 26/02/2012 : Fin de stage et retour à Kinshasa

2. b) méthodologie identifiée : (Cette partie sera comprise dans le guide méthodologique d'appui du para juriste, c'est pourquoi il est important de la détailler.)

Le choix de la méthodologie appropriée

Il y a tout un éventail de méthodologies qui peuvent être utilisées mais l'efficacité de chaque méthodologie est liée à la taille et à la qualité du groupe cible et l'objectif qu'un s'assigne et à sa réalisation. Selon qu'on se trouve devant un groupe cible de grande taille (ex. la communauté dans son ensemble ou devant un groupe cible réduit ou spécifique (ex. écoles, mutuelles paysannes, leaders communautaires, catégories socio professionnelles : PVD ; femmes usagers des marchés, jeunes, peuples autochtones...

Afin d'aborder ces groupes, il faut garder à l'esprit qu'ils répondent à des principes d'ordre différent : politique, les us et les coutumes, les pratiques, religieux, administratif...les méthodes identifiées sont : **-la recherche documentaire, descente sur terrain et entretien, - partage d'expériences à travers les réunions, évaluation périodique.** -La méthode participative ou active, -la méthode interrogative ou de découverte, -la méthode démonstrative ou affirmative, méthode formative,

a) La méthode participative, applicative ou active : groupe de techniques par lesquelles les participants expliquent le savoir faire qui leur a été enseigné ou **restituent le savoir reçu**, exemple jeu des rôles, scénette etc.

Une démarche tendant à rendre les populations concernées actrices et productrices des Droits ; descente sur le lieu, identifier les problèmes posés les communautés cibles, conscientiser ces populations, les aider à faire le choix des responsables et les propositions des approches nouvelles pour trouver des solutions alternatives. Principe commun de responsabilisation, d'ouverture à l'autre, une justice douce, mode de résolution des conflits adapté aux relations quotidiennes par sa souplesse et la diversité des acteurs, propose un dialogue et contribue à renforcer les liens de solidarité : médiation, communication non violente, conciliation...Les parties résolvent leur conflit à l'amiable par la médiation, la recherche d'une solution négociée et équitable. La solution des parties est scellée par un accord de médiation précisant les termes du compromis trouvé.

b) la méthode formative : aider les populations défavorisées à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires afin d'identifier les problèmes et protéger leurs droits en lien avec les problèmes qu'elles rencontrent dans leur vie de chaque jour. Il s'agit d'utiliser le droit comme outil pédagogique de développement. Un travail d'éveil au droit permettant aux populations de participer pleinement au processus de développement durable.

c) Les méthodes interrogatives ou des découvertes : qui sont un ensemble de techniques pour faire découvrir aux participants ce qu'ils savent, ce qu'ils savent faire ou leurs difficultés. Exemple : jeu des questions – réponses, tour de table etc....

d) Les méthodes démonstratives ou affirmatives : groupe de techniques pour démontrer et les participants suivent, par exemple l'exposé, démonstration etc.

2.c) Outils méthodologiques identifiés (explique le fonctionnement des outils de manière détaillée).

Réunions d'information et de travail (groupe de discussions), -Rencontres et visites d'exploitation et de réalisation, -Causeries-débats, boîtes à image avec les administrations pour sensibiliser toute la population surtout les adultes, -Conversations, -Entretiens, -Observations participatives, la documentation

a) les outils méthodologiques utilisés pour sensibiliser un groupe cible de grande taille par exemple la communauté dans l'ensemble :

a. les mass médias : radios nationales et périphériques (communautaires, émission radio phonique), télévisions nationales et privées, la presse écrites etc. pour sensibiliser l'ensemble de la population et les pouvoirs publics.

b. les bibliobus (public address) : dans des marchés, auto gares et autres lieux de concentrations humaines (meetings de sensibilisation),

c. les activités interculturelles (théâtre forum) et sportives,

d. les événements spéciaux tant au niveau national (les fêtes nationales ou locales) que régional et international,

e. les animations avec des projections de films ou toute activité de loisirs sur la place publique ;

f. les lieux de culte.

b) les outils méthodologiques de sensibilisation pour un groupe réduits :

1. rencontres de travail sur la thématique qui sont intitulées « réunions d'informations et de travail » au cours desquelles un accent est mis sur les conséquences du phénomène et le rôle que peuvent jouer les participants collectivement et individuellement. Ici, il s'agit en réalité de Groupes de discussion ou focus groupe.

2. causeries – débats très prisées par les jeunes, notamment aux heures de loisirs et surtout accompagnées d'une projection vidéo ;

3. Conférences et exposés – débats avec la participation des cibles concernées par la question faisant l'objet de la sensibilisation ;

4. rencontres culturelles et sportives dans les écoles (sketchs, chants et danses, kermesses) ;

5. jeux des rôles ;

6. formations des leaders qui peuvent à leur tour devenir des formateurs/pairs éducateurs ;

7. distribution d'objets diffusant des messages courts, clairs et précis en choisissant des objets usuels.

En animation et en vulgarisation, ils utilisent les **outils méthodologiques suivants** :

1. Les conversations, 2. Les entretiens (en petit groupe de 2 ou 3 personnes), 3. Les Réunions, 4. Les Visites d'exploitation, 5. Les Visites de réalisation, 6. Les démonstrations, 7. Les observations participantes, 8. La documentation.

Nous recourons aux moyens et supports ci – après :

1. Moyens auditifs : radio, magnétophones, mégaphones, les cassettes (pour sensibiliser l'ensemble de la population/analphabètes) ; **les émissions radiophoniques** (pour l'ensemble de la population femmes et hommes travaillant sur les marchés et les pouvoirs publics).

2. Moyens visuels : tableau noir, les tableaux de feutre ou flannellographe, tableau papier (de grandes feuilles), -affiches, dépliants, boîtes à image plaquettes sont des supports avec texte et image (visent une population lettrée et non lettrée selon le cas, -les émissions radio télévisées, diapositives, les images, presse écrite ; cinéma ; pancartes ; banderoles ; sketch ; posters ; autocollants ; les panneaux publicitaires ; les tee-shirts ; casquettes ; badge ; plaquettes, -bandes dessinées (pour une population lettrée, jeune, écolière...),

3. Moyens audio visuels : T.V, vidéo, C.D., cassettes.

4. Autres outils : tracs, messages publics ou porte à porte (visent les familles de manière générale, sms, mail, -musiques et chansonnettes (pour sensibiliser des enfants et des jeunes, - **théâtres, sketches, danses folkloriques dans les zones très reculées pour une population analphabètes et jeunes**), monitoring ;

5. Expositions : foires, faire des dons et cadeaux aux populations cibles.

Connaître les comportements ou les attitudes des gens face au changement ? Face à l'innovation, les gens réagissent de différentes façons que voici : les novateurs, les entraîneurs ou les chefs d'opinion, les compressifs ou les ouverts, les attentistes et les réfracteurs ou les résistants (explication voire modules de formation).

L'animateur, le sensibilisateur et le vulgarisateur doit connaître : les cinq règles de la communication efficace, doit disposer des qualités de base, doit s'adapter aux circonstances et au milieu, doit connaître le code de bonne conduite, les conditions (les préalables), doit connaître ses fonctions et les contraintes. (les explications, cft modules de formation).

2.e) Stratégie d'intervention : Quelles sont les stratégies mises en place par l'association pour mener à bien ses objectifs ?

Descentes sur le terrain, observer le fait, identifier les besoins des intéressés, s'adapter au contexte, exposés, échanges et discussions, interview, entretien, associer les bénéficiaires, désignation de responsable, observation participative.

h) Comment améliorer l'efficacité d'un programme ?

R/ -Renforcer les capacités de ses membres (formation, voyage d'échanges, atelier d'auto formation, équiper et améliorer les matériels didactiques de l'association.

-Maîtriser dans le temps et l'espace la conception, l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation d'un programme (les compétences opérationnelles dans la conduite des actions de terrain, qui se concrétisent autour d'un projet.

i) Avez – vous vu comment intégrer aux programmes différents types d'acteurs (pouvoirs publics, association) ?

- Sensibiliser les pouvoirs publics afin qu'ils trouvent les espaces de participation aux PVD,
- Synergie des actions entre bénéficiaires, les associations et l'Etat ; pour plus d'impact et d'efficacité sur le terrain et à l'égard des bailleurs de fond,
- La formation et l'information pour les trois acteurs,
- Concertation et dialogue entre décideurs publics et les PVD,
- L'implication des bénéficiaires aux initiatives prises en leur faveur,
- Renforcement des capacités d'intervention des bénéficiaires,
- Mener des actions de plaidoyer et de lobbying.

j) Comment intégrer l'ensemble de la population ainsi que la population cible du programme ?

1) Comment intégrer l'ensemble de la population

- Entreprendre un travail en synergie : mener des actions en synergie ; association, Etat, entreprises privées et bénéficiaires en faveur des population (cibles)
- Sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs,
- Vulgariser les instruments juridiques internes et externes,
- Nécessité de structurer les communautés,
- La représentation des populations dans les instances de décision (pratiques des quotas)
- Constitution de groupe et les aider à se positionner dans le futur,
- Renforcer leurs capacités intellectuelles dans tous les domaines,
- Mise en confiance entre les personnes valides et les PVD,
- Mise en place des structures d'encadrement inclusif,
- Synergie entre acteurs intervenants,
- Mobiliser et amener les populations à faire les actions de plaidoyer et de lobbying auprès des législateurs,
- Médiation et accompagnement des populations dans leurs actions,
- Assistance juridique en cas de violation de leurs droits.

2) Comment intégrer la population cible ?

- La contribution des P.J. à la vulgarisation et la mise en œuvre des instruments juridiques nationaux et internationaux en faveur de la population cible,
- Création des plates – formes sur les PVD,
- Existence des associations et ONG des populations cibles,
- Prise de conscience des bénéficiaires,
- Les finances disponibles pour les projets de formation,
- Renforcer leurs capacités intellectuelles dans tous les domaines,
- Mise en confiance entre les personnes valides et les PVD,
- Favoriser la discrimination positive au profit des populations cibles,
- Favoriser une éducation inclusive,

- Impliquer et responsabiliser les populations cibles aux différentes étapes des actions entreprises en leur faveur, en les incitant à connaître leurs Droits et les moyens pour les défendre.

III. – Difficultés rencontrées ?

III. a) Expliquer en terme méthodologique les difficultés que vous avez rencontrées dans le suivi des activités ?

R) -Dans la recherche documentaire : il y a peu de publication, il n'y a pas assez des instruments juridiques internes actualisés, accès difficile à certains documents des Ministères et aux autres endroits stratégiques, -descente sur terrain, entretien et participation : difficulté à certaines personnes de s'exprimer en français, une population analphabète, la peur, le désintéressement de la population et le découragement par manque de solution efficace à leur problème,

III. b) les difficultés que vous avez rencontrées dans l'élaboration du rapport de stage ?

R) -coupure intempestive du courant électrique, -insuffisance de la documentation dans certaines associations (UNHACO, ADDPA, RENAPAC),-

– IV. Plus – values du stage et conclusion.

-Ce stage couvre un besoin pour notre structure, celui d'améliorer et de donner l'efficacité aux futurs projets de terrain et un souhait d'élargir ses programmes sur l'environnement, l'agriculture, la paysannerie etc. Et dans d'autres provinces de la RDC : Bandundu, Bas Congo, Equateur, Nord Kivu, Province orientale, Sud Kivu. Dans ces provinces se trouvent les PVD bien ciblées.

-Renforcer les capacités techniques de cette structure et de toute son équipe pour plus d'efficacité à nos actions,

Conclusion :

En conclusion de stage, le stagiaire a rédigé un rapport de stage dans lequel (a dressé, a acquis, a élaboré) un bon nombre des méthodes d'intervention et d'outils méthodologiques qu'il mettra à la disposition de sa structure, qui les appropriera et les appliquera à travers des activités en matières de lutte contre les discriminations afin d'aboutir aux changements sociaux

IV. a)Quels sont les apports de ce stage pour votre structure ?

R)-les femmes sont formées à des techniques de mobilisation pour qu'elles agissent et identifiées comme leaders de leur communauté pour combattre les discriminations et donc au changement social,

-Mettre à jour quelques outils pédagogiques pour l'encadrement des PVD (femmes, peuples autochtones, handicapés) et destinés à appuyer notre association.

-apport technique : acquérir les nouvelles connaissances et élaborer les nouvelles méthodologies d'intervention et les nouveaux outils de travail

-apport pratique : planification dans le temps et l'espace les activités claires et réalistes (mettre en place des projets de terrain qui soient réalistes en rapport avec le budget affecté et pour améliorer l'efficacité de ses programmes d'activités,

-FCDD va appuyer les initiatives prises par les structures qui interviennent pour les droits des pvd : plaider pour leurs causes et être leur porte parole ; agir directement en leur faveur pour le respect des droits qui les concernent,

- les actions mises en place avec les femmes leaders sont axées sur la mobilisation des autres femmes grâce à l'image que véhicule leur leader : pérenniser les acquis de stage et l'application des enseignements tirés des ateliers

-FCDD va initier, faciliter et susciter des espaces d'échanges entre les différents acteurs et Intensifier ses actions en facilitant la collaboration avec les OSC, l'Etat et les personnes victimes de discrimination

-Accélérer l'intégration des personnes victimes de discrimination dans la gestion des affaires publiques et contribuer à la pratique participative et effective des droits à la base grâce aux services juridiques populaires,

- Publier quelques modules de formation qui serviront à aider les personnes victimes de discrimination de se structurer et intégrer les plates formes des OSC et les partis politiques,

-favoriser l'accès aux postes à responsabilité des pvd et promouvoir l'ascension sociale des populations cibles (faciliter l'accès aux institutions des PVD et renforcer leurs capacités intellectuelles dans tous les domaines),

-regrouper et orienter les préoccupations, les doléances des pvd au niveau local, national et international (Faire pression aux décideurs publics afin de faire les lois non discriminatoires),

-Actualiser les méthodes et outils pédagogiques pour assurer l'intégration des personnes victimes de discrimination et FCDD va profiter pour améliorer ses prestations sur terrain,

-les nouveaux outils vont apporter une force à FCDD, c'est-à-dire devenir un lieu de grande mobilisation des personnes victimes de discrimination,

IV. b) Quels sont les apports de ce stage dans votre parcours personnel ?

De par ma formation, en tant que défenseur des droits humains et compte tenu de mon expérience dans ce domaine, je veux :

-Acquérir des nouvelles connaissances et s'approprier de nouvelles méthodes d'intervention et de nouveaux outils méthodologiques face au changement social,

-Etre à la hauteur de mettre en place un projet de terrain réaliste ou un programme,

- être capable de former la population en général et les paras juristes en particulier sur les méthodes et les outils de sensibilisation,

-mettre à la disposition de ma structure les nouveaux outils de travail acquis de stage afin qu'elle mette en pratique les enseignements tirés dans les différents ateliers,

-Renforcer mes propres capacités techniques et les capacités de *des autres acteurs locaux*, pour la défense et la promotion des droits des personnes victimes de discrimination,

- Produire un bon rapport de stage et être capable de restituer les acquis de n'importe quel atelier au sein de notre structure,

-Mettre en place des outils pédagogiques pour la mobilisation des personnes victimes de discrimination, à accéder et à revendiquer facilement leurs droits spécifiques,

-Apporter des innovations techniques permettant d'améliorer durablement les conditions de vie des personnes victimes de discrimination et proposer des pistes de solution d'avenir pour leur épanouissement afin d'éviter les inégalités devant la loi,

IV. c) Avez – vous déjà des pistes de réflexion sur la mise en œuvre du futur projet de terrain ?

R) OUI. Titre du futur projet : « Espace Parlons Elections Provinciale, municipale et Locale avec les PVD ».

Proposition d'une Fiche Technique

1. Contexte :

Le contexte actuel, de la RDC, qui s'est engagée dans un processus de démocratisation, exige le développement des aptitudes et de comportements pour un engagement efficace et efficient des uns et des autres, à la pratique de la gestion concertée de la chose publique. Or depuis la mise en place des institutions issues des élections de 2006, les PVD ne jouent presque pas son rôle d'intégration et la gestion du pays.

Pour mémoire :

-en 1957 : les élections ont été organisées par l'administration belge pour promouvoir certains indigènes au rang des évolués,

-en 1960 : elles avaient été organisées pour objectif le remplacement des blancs par les noirs,

-en 2006 : elles avaient comme objectif de promouvoir la paix et mettre fin à la crise de légitimité.

-En 2011 : ou à l'heure actuelle, les élections sont organisées pour nous conduire à un état de droit et à la bonne gouvernance. Ce qui exige au préalable le non exclusion et que le peuple s'approprie des élections et de la démocratie afin que toute personne n'accède aux affaires de l'état.

C'est dans ce cadre que FCDD, organise un vaste programme de sensibilisation dans les Organisations de base (OB) sur les élections provinciale, municipale, locale des pvd en passant par la formation, la sensibilisation, la mobilisation, la participation et l'intégration des PVD

afin de s'investir dans le processus électoral. Nous avons déjà, par notre travail, mobilisé 2000 femmes soit 12 pour cent de femmes qui ont participé aux élections législatives du 29 novembre 2011. Nous voulons continuer ce travail pour les élections provinciale, municipale et locale de 2012

2. Justification :

Dans le cadre du programme UMOJA que FCDD a envoyé un stagiaire auprès de l'ONG Comptoir Juridique Junior/CJJ de Brazzaville en vue d'échange d'expériences et l'acquisition de nouvelles méthodologies d'intervention et de nouveaux outils de travail favorisant la participation et l'intégration des PVD à la vie publique en particulier les Femmes. En cette période, une population méritent d'être préparé pour affronter les élections provinciale, municipale et locale afin d'opérer un vote responsable et utile. Il faut donc lui apprendre **pour quoi voter ? Comment voter ? Qui voter ? Qui peut ? Ou et quand voter ?** Nous avons pensé contribuer à la phase préélectorale mettant en place cette thématique d'actualité en faveur des pvd souvent oubliées. Il se degage de l'analyse sociale des communes urbanorurales de Maluku et Nsele en particulier, une faible participation de cette catégorie de personnes à la chose publique. Pour chercher un espace de leur intégration à la vie publique. Elles accèdent parfois difficilement à l'information faute soit par manque d'appareils audio visuels soit par manque du courant électrique contexte particulier de ses communes. **Ce qui explique le bien fondé de la méthodologie de proximité. Une stratégie de proximité qui consiste à aller vers elles pour les réveiller** .Donc, pour les faire intégrés et participés aux affaires de l'état .Il leur faut une information pour faire augmenter leur nombre aux affaires de l'Etat et de faire respecté le principe de la parité, un développement durable.

Les inégalités et disparités liées au sexe, ont toujours été l'épine de communautés humaines depuis la nuit de temps. Le statut social des PVD, reste ambigu. Elles renferment une catégorie des personnes exclues dans la gestion des affaires de l'état.

. En effet, victime des inégalités, le rôle de ces personnes reste limité et elles sont exclues de la vie publique malgré son implication active dans son environnement. Cet état de chose, est loin de permettre l'épanouissement des PVD en tant qu'être humain, sujet des droits. C'est pour quoi pour y remédier avec cette situation et dans le cadre de l'exécution du projet UMOJA ; de renforcement des capacités des structures juridiques populaires locales et pour faire atteindre ce message de sensibilisation, de mobilisation et intégration des pvd à la vie publique dans les organisations de base œuvrant en RDC. L'existence des pesanteurs, constituent autant des facteurs qui aggravent leur situation. Malgré tous leurs efforts, elles sont considérées comme les êtres de la seconde zone. C'est pour quoi, conscient de cette situation, dans le but de réduire les disparates (écarts) entre les différentes couches sociales ou les composantes sociales, de mobiliser les communautés exclues, d'intégrer la vie publique et mettre fin à la discrimination. Il permet aux pvd de consommer le droit au quotidien et de se prendre en charge face aux multiples cas de violation de leurs droits.

3. Objectifs :

-Global :

Mobiliser les pvd à participer massivement aux élections provinciale, municipale et locale, responsabiliser et intégrer les PVD à la vie publique pour l'avancement de la démocratie et viser un développement durable.

-Spécifiques :

-Offrir un cadre de partage et des réflexions en vue de la mise en place des stratégies pouvant favoriser la participation et l'intégration des PVD aux élections locales,

-Réduire le blocage du développement que constituent les disparités fondées sur la gestion de la chose publique,

-Inciter et éveiller la conscience des pvd /la masse féminine à participer massivement aux élections et dans la gestion de la chose publique,

Déterminer la place et le rôle de la femme au sein des institutions pour le développement durable, analyser le degré de sa participation et mesurer l'importance de l'intégration des pvd dans les institutions pour le développement du pays,

-Amener les Femmes à constituer de groupes d'actions susceptible d'influencer sur les politiques afin de prendre des décisions en faveur des Femmes,

-Susciter aux pvd le réflexe de revendication et de l'auto prise en charge,

-Dégager les pistes de solutions et arrêter des stratégies de changement pour réduire les inégalités par rapport aux besoins des personnes cibles,

-Faire participer les pvd aux assemblées provinciale et locale afin qu'elles cessent d'être exploitées, qu'elles revendiquent et exercent ses droits,

-Promouvoir les candidatures des pvd et le leadership féminin aux élections.

4. Résultats Attendus :

-Les PVD et la population utilisent les principes de nouvelles méthodologies d'intervention et nouveaux outils de travail,

-Les Pvd participent au processus, opèrent un vote utile et responsable, intègrent la vie publique et gèrent les affaires de l'état, se prennent en charge et gèrent la chose publique,

-les pvd informées, participent massivement aux élections, intègrent la vie publique et défendent leurs droits.

-L'émergence d'un leadership local et la naissance d'une classe moyenne,

-Amener leurs leaders à développer de changement d'attitudes et d'actions pratiques positives pour communiquer avec la base,

-les attitudes et pratiques de changement sont dégagées,

-la communication veut amener un grand nombre de gens à vouloir agir et afficher un comportement responsable face à une situation inconfortable. Il faut que beaucoup de gens agisse différemment pour que les choses changent,

-Les causes, les obstacles et les conséquences des inégalités sont connus et analysés.

-Mise en place des stratégies pour la participation et l'intégration efficace des PVD aux élections locales,

-les communautés et PVD ont intériorisé le message et intègrent la vie publique,

-Mise en place de trois focus group de 40 leaders sensibilisés et ceux-ci à leur tour vont sensibiliser les autres.

5. Stratégie :

-descente sur terrain, -trilogie d'animation ; voir, juger, agir, -mobilisation des acteurs locaux, -échanges et discussions,-informations et formations sur le rôle des élus et le calendrier électoral,-exposées,-travail en carrefour,-mise en commun et recommandations.

V. Conclusion Générale du rapport: Ce rapport est le résultat de notre période de stage de deux semaines soit du 13 au 25 au sein de CJJ.

Nous avons passé un beau moment de notre stage au sein de cette structure sous l'encadrement de Lillian Laurin Barros, Bitseke Ondjoli Patrick Landry, Mayiza Miyamona Grévy, Envoulou Blandine Judith, Mvoukani Gaddi Inès

Cette période, nous a permis de renforcer notre capacité et acquérir de nouvelles connaissances en termes de méthodes et outils de travail. En plus avons-nous remarqué qu'au Congo Brazzaville, la société civile avance mieux que la politique et le droit. Stagiaire Mbwe Miaka Damien.

